

**Annnonce pour le recrutement d'un (01) Cadre
Gestionnaire de la Sécurité des Systèmes d'Information**

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Cadre Gestionnaire de la Sécurité des Systèmes d'Information classé à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
29-2025	Direction Générale (Casablanca)	01	Formation : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'état ou d'une formation supérieure en Informatique, Télécommunications ou Systèmes d'information (Bac+5 min) ; Spécialité : Sécurité des SI ou cyber sécurité ; Certification : de type COBIT, ITIL, CMMI, CISA, CISSP, CISM, GCES, CEH et dans les normes internationales suivantes serait un plus : -ISO/IEC 27001. Systèmes de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) ; -ISO 22301. Management de la Continuité d'Activité (SMCA) ; Expérience : 2 ans minimum dans les métiers de l'audit des systèmes d'information ou en tant que consultant junior et avoir participé à des missions en rapport avec la sécurité du SI ; Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans au 31/12/2025 ; Nationalité : Marocaine.

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature scanné sont les suivantes :
 - Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
 - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail** (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة » ;
 - Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
 - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements d'enseignement supérieur privé reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
 - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, ... : **(à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »)**).
- Pour les collaborateurs de l'ANP :** Une autorisation de la Direction Générale de l'ANP pour se présenter au concours de recrutement.
- Le dossier de candidature doit parvenir avant le **20 AOÛT 2025** à **23h 59min** ;
- Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

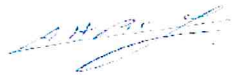
NB : - Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;

- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .


Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 01/08/2025

<https://wps03.anp.ma/check>




Signé par AHRIR ABDELALI
Directeur Compliance
et Management
des risques
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 25/07/2025
<https://wps03.anp.ma/check>

